Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Rapport annuel 2024

Éditorial

L'association « Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique » (FPS ap) peut jeter un regard rétrospectif sur une année 2024 réussie.

L'obtention en cours d'emploi du brevet fédéral de **spécialiste en administration publique** suscite un intérêt croissant car il permet d'accéder à des postes intéressants dans l'administration publique au niveau fédéral, cantonal ou communal.

Le bon déroulement des examens et l'augmentation des inscriptions au cours des sept dernières années, l'intérêt manifesté par d'autres associations à rejoindre l'organisation responsable ou à s'impliquer activement au sein de la commission chargée de l'assurance qualité (commission AQ) responsable des examens, ainsi que la volonté des prestataires de formation accrédités de collaborer de manière constructive avec des échanges réguliers, le tout bien réparti entre les différentes régions linguistiques de la Suisse, viennent confirmer ce constat.

Soutenue par le Secrétariat d'examens et un grand nombre d'expertes et d'experts aux examens expérimentés et parfaitement formés, la FPS ap, qui ne cesse de se développer, garantit par le biais de la commission AQ une procédure d'examen professionnelle et de qualité, jusqu'à la remise du diplôme de **spécialiste en administration publique avec brevet fédéral**.

Le meilleur projet sur lequel tu travailleras, c'est TOI

En tant que directeur administratif retraité d'une commune de taille moyenne, la formation personnelle et continue, que ce soit pour mes collaborateurs ou pour moi-même, a toujours été une préoccupation centrale. Si la possibilité d'obtenir un certificat fédéral de capacité dans le domaine des professions de l'administration publique avait existé à l'époque, je n'aurais pas hésité une seule seconde !

Dans un environnement en constante mutation, l'association FPS ap est confrontée à de nouvelles exigences depuis sa création, en 2012. Et ces défis sont relevés par toutes les personnes impliquées dans ce « projet ».

Tous les collègues et toutes les collègues qui s'engagent pour l'association FPS ap méritent mes plus vifs remerciements.

Erich Hirt
Président de l'association FPS ap

Rapport de la commission chargée de l'assurance qualité (commission AQ) et du Secrétariat d'examens

Le 23 août 2024, nous avons eu le plaisir de remettre personnellement leur brevet fédéral à 91 spécialistes en administration publique (sur un total de 141 nouveaux diplômés). La cérémonie digne de ce nom s'est à nouveau déroulée sur le campus de la FHNW, à Brugg-Windisch. Parents, amis, connaissances et proches ont accompagné les nouveaux diplômés, visiblement très fiers. Les plus de 250 personnes présentes ont apprécié la cérémonie, qui s'est clôturée par un apéritif généreux.

Les examens ont eu lieu du 10 au 14 juin 2024 sur les cinq sites de Brugg-Windisch, Delémont, Lugano-Trevano, Lucerne et Saint-Gall. 163 personnes se sont présentées. Les membres de la commission AQ ont assisté à certains examens sur tous les sites et ont pu se rendre compte de la grande qualité de leur déroulement.

La décision d'admission a été prise le 5 mars 2024. 168 candidates et candidats ont été admis à l'examen, dont 10 personnes qui n'ont dû passer que l'entretien professionnel (partie 2 de l'examen). Le contenu des 158 dispositions relatives au travail de projet a été vérifié par les expertes et les experts aux examens (EXE) et formellement accepté par la commission AQ. Après l'admission, 5 candidates et candidats ont retiré leur inscription pour diverses raisons, si bien que 163 candidats se sont présentés à l'examen.

104 EXE sont intervenus durant les examens.

Le tableau suivant indique le nombre de candidates et candidats par établissement de formation :

Académie de Saint-Gall	33
Avenir Formation Delémont	29
FHNW Brugg-Windisch	50
HSLU Haute école de Lucerne	21
Istituto della formazione continua IFC Bellinzona	11
KV Zürich Business School	19

L'échange d'expériences annuel a eu lieu au printemps avec les EXE, dans l'esprit d'une formation continue. La réalisation et l'évaluation de l'examen oral ainsi que l'évaluation du travail de projet ont été les thèmes principaux.

Le « groupe d'échange d'expérience Fallpool », constitué en 2023 et comprenant 7 EXE venant de toutes les régions linguistiques, s'est à nouveau penché intensément sur la mise à jour et l'ajout de cas pour l'examen oral. La tâche et l'objectif de ce groupe d'échange d'expérience est d'actualiser continuellement le pool de cas, ainsi que de l'améliorer et de l'enrichir là où c'est nécessaire.

Le 28 juin 2024, la commission AQ a statué sur les résultats de l'examen. 141 des 164 candidates et candidats ont rempli les exigences requises pour obtenir leur diplôme, c'est-à-dire au moins la note de 4 dans les deux parties de l'examen. 22 candidates et candidats ont échoué à l'examen, 1 personne ne s'est pas présentée.

En 2024, les examens pour l'obtention du brevet fédéral de spécialiste en administration publique ont eu lieu pour la 7^{e} fois. L'évolution du nombre d'examens est impressionnante. Depuis le lancement de l'examen professionnel supérieur en 2018, nous avons pu remettre 711 brevets. Les diplômés peuvent ainsi entamer leur carrière dans l'administration publique en étant bien préparés, avec un bagage bien rempli.

L'année d'examen 2024 a été passionnante et couronnée de succès. La commission AQ s'est réunie à deux reprises. Diverses questions secondaires ont pu être réglées à chaque fois en commission (président / vice-président) et lors d'échanges avec le Secrétariat d'examens.

Au printemps 2024, Nicole Aeberli a pris la succession de Marion Wieland au Secrétariat d'examens. Elle rejoint ainsi l'équipe de Karin Gautier, direction, Franziska Cekic, projets, et Irene Hürlimann. La commission AQ tient à remercier ici le Secrétariat d'examens pour le bon déroulement de l'examen professionnel fédéral 2024 et pour sa collaboration positive et empreinte de respect.

La commission AQ et le Secrétariat d'examens adressent un grand merci aux organes de l'organisation responsable, aux prestataires de formation des filières de préparation, ainsi qu'aux EXE pour leur collaboration constructive et basée sur la confiance au cours de l'année associative 2024.

Simon Theus
Président de la commission AQ

Karin Gautier
Secrétariat d'examens

Organes de l'association

Membres de l'organisation responsable

Au 31.12.2024, l'association FPS ap compte 11 membres :

- Formation romande des cadres communaux
- ipm GmbH, Institut für Public Management
- Kantonale Verwaltung Graubünden (Personalamt)
- Société des employés de commerce
- Groupement suisse pour les régions de montagne
- Association des Communes Suisses
- Conférence suisse des secrétaires municipaux
- Association pour les finances et la comptabilité publiques
- Association suisse des services des habitants
- Verein Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz
- Branche Administration publique (ovap)

L'association se réjouit de l'arrivée, depuis novembre 2024, de ipm GmbH, Institut für Public Management. En collaboration avec les Fachverbänden des aargauischen Gemeindepersonals, la Gemeindeammänner-Vereinigung des Kantons Aargau et le canton d'Argovie, ipm organise régulièrement dans le canton d'Argovie des formations et des formations continues axées sur la pratique.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter une nouvelle fois la bienvenue à ipm au sein de l'organisation responsable de l'association.

Assemblée des délégués 2024

La 11^{e} assemblée ordinaire des délégués (AD) de l'association FPS ap a eu lieu en ligne le 5 juin 2024. Le rapport annuel 2023 ainsi que les comptes annuels 2023 avec le rapport de révision ont été approuvés à l'unanimité ou ont fait l'objet d'une prise de connaissance. L'assemblée des délégués s'est en outre prononcée pour des cotisations de membres inchangées en 2025, à hauteur de CHF 500, et a adopté le budget 2025.

Comité

Au 31.12.2024, le comité de l'association FPS ap se composait comme suit :

Président	Erich Hirt, ancien chef de service de l'administration générale de Chiètres (FR)
Vice-présidence	Alexandra Betschart, responsable du personnel de la commune de Cham, Verein Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz VWBZ
Comité directeur	Iren Brennwald, responsable de la formation professionnelle de la Société des employés de commerce (SEC)
	Micheline Guerry-Berchier, directrice de l'Association des Communes Fribourgeoises, présidente de Formation romande des cadres communaux FR2C
	Claudia Kratochvil-Hametner, directrice de l'Association des Communes Suisses (ACS)
	Matteo Oleggini, représentant du comité du Groupement suisse pour les régions de montagne SAB
	Heinz Nievergelt, ancien directeur de la formation, des affaires sociales et du sport de la ville de Berne
Secrétariat général	Karin Gautier, Federas Beratung AG, Zurich
Organe de révision	ROD Treuhand AG, Urtenen-Schönbühl (BE)

Commission chargée de l'assurance qualité

Toutes les tâches liées à l'organisation des examens et à l'octroi des brevets sont confiées à la commission AQ. Au cours de l'année associative 2024, la commission AQ était composée des membres suivants :

Président	Simon Theus, responsable projets / chef de service suppléant Amt für Gemeinden du Canton des Grisons
Vice-présidence	Pierre Bersier, Economiste, Chef des finances de la Municipalité de Delémont JU
Membres	Christian Bürki, ancien directeur de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelles du canton de Berne
	Helmut Corpataux, conseiller d'entreprise principal et vice-directeur chez BDO AG
	Fiona Gächter, ancienne responsable des impôts, aujourd'hui propriétaire de la société SPRINGER & ADMIN
	Adrian Hauser, secrétaire communal à l'administration communale de Langnau am Albis ZH
	Anne-Marie Pulver, ancienne secrétaire communale / collaboratrice scientifique Office des affaires communales et de l'organisation du territoire Canton de Berne
Secrétariat d'examen	Karin Gautier, Franziska Cekic, Nicole Aeberli et Irene Hürlimann, Federas Beratung AG, Zurich

Secrétariat général / Secrétariat d'examens

Le Secrétariat général et le Secrétariat d'examens sont gérés par Federas Beratung AG dans le cadre d'un mandat.

Comptes annuels 2024

	Compte 2024	Budget 2024	Compte 2023
PRODUITS			
Cotisations des membres	10'000.00	5'000.00	5'000.00
Accréditation	0.00	0.00	2'500.00
Sponsoring	2'500.00	0.00	0.00
Frais d'examen	286'600.00	307'800.	339'281.00
Contribution du SEFRI	235'100.00	302'000.	235'900.00
Autres produits	0.00	0.00	-1'800.00
Pertes sur créances	0.00	0.00	0.00
TOTAL PRODUITS	**534'200**	**614'800.**	**580'881.00**

DÉPENSES DU SECRÉTARIAT			
Secrétariat général	262'743.55	315'7000.00	298'680.05
Comptabilité	8'216.70	15'000.00	10'926.30
Frais administratifs	655.60	6'500.00	6'550.35
TOTAL CHARGES DU SECRÉTARIAT	**271'615.85**	**337'200.00**	**316'156.70**
CHARGES DE PERSONNEL			
Charges comité / commission AQ	18'199.50	16'000.00	15'065.00
Charges experts aux examens	177'305.00	169'400.00	215'182.40
Frais experts aux examens	15'680.85	8'550.00	9'673.55
Frais comité / commission AQ	4'825.40	4'000.00	4'373.90
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	**216'010.75**	**197'950.00**	**244'294.85**
CHARGES ASSURANCES SOCIALES			
Charges assurances sociales	2'225.40	1'200.00	5'095.65
TOTAL CHARGES ASSURANCES SOCIALES	**2'225.40**	**1'200.00**	**5'095.65**
SERVICES			
Charges des locaux	17'215.30	18'000.00	9'723.25
Frais de traduction	6'929.05	7'000.00	3'506.80
Frais d'impression et d'envoi / copies	11'650.25	6'000.00	6'720.00
Page d'accueil / communication	8'585.95	10'000.00	1'086.40
Révision	1'519.35	1'500.00	1'541.20
Conseil externe	3'998.85	3'500.00	0.00
Événements	26'252.35	20'520.00	24'191.05
Charges d'exploitation diverses	1'939.85	1'000.00	810.39
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges d'intérêts sur prêts	0.00	0.00	0.00
TOTAL SERVICES	**78'190.95**	**67'520.00**	**47'579.09**
TOTAL CHARGES	**568'042.95**	**603'870.00**	**613'126.29**

Charges exceptionnelles	0.00	0.00	**-9'507.00**
Produits exceptionnels	0 12'201.00	0.00	16.75
TOTAL CHARGES + PRODUITS EXCEP.	**12'201.00**	**0.00**	**9'490.25**
BÉNÉFICE / PERTE	**-21'641.05**	**10'930.00**	**-41'735.54**

Bilan 2024

ACTIFS	31.12.2024	31.12.2023
Actif circulant		
Compte CP	17’774.38	18’882.78
Compte d’épargne CP	0.00	0.00
Liquidités	**17’774.38**	**18’882.78**
Débiteurs	5’000.00	0.00
Compte de passage	0.00	0.00
Créances résultant de livraisons et de prestations	**5’000.00**	**0.00**
Actifs de régularisation	90’284.80	135’900.00
Actifs de régularisation	**90’284.80**	**135’900.00**
Documents d’examen	0.00	0.00
Immobilisations incorporelles	**0.00**	**0.00**
Total de l’actifs circulant	**113’059.18**	**154’782.78**
TOTAL ACTIFS	**113’059.18**	**154’782.78**
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Dettes fournisseurs	45’745.95	58’620.30
Dettes salaires non versés	0.00	0.00
Dettes AVS/AC/AI/APG	0.00	0.00
Acomptes de clients	0.00	0.00
Dettes résultant de livraisons et prestations	**45’745.95**	**58’620.30**
Passifs de régularisation	1’500.00	8’707.30
Prêt VZGV	0.00	0.00
Prêt Federas	0.00	0.00
Passifs de régularisation, provision	**1’500.00**	**8’707.30**
Total des fonds étrangers	**47’245.95**	**67’327.60**
Fonds propres	87’455.18	129’190.72
Total des fonds propres	**87’455.18**	**129’190.72**
Bénéfice / perte	**-21’641.95**	**-41’735.54**
TOTAL PASSIFS	**113’059.18**	**154’782.78**

Annexe aux comptes annuels 2024

L'association FPS ap clôt l'exercice comptable 2024 avec une perte de CHF 21'641.95 (année précédente : perte de CHF 41'735.54). Les fonds propres au 31.12.2024, avant le report de la perte, s'élèvent à CHF 87'455.18 (année précédente : CHF 129'190.72).

Le budget 2024 était basé sur une hypothèse de 171 candidats, ce qui correspondait au nombre d'inscriptions. Après 8 désistements (3 avant et 5 après l'admission), 163 candidates et candidats se sont présentés à l'examen professionnel fédéral 2024, ce qui a entraîné une baisse des recettes (-CHF 21'200). Les cotisations des membres, plus élevées de CHF 5'000, s'expliquent par la somme de rachat du nouveau membre ipm GmbH.

La contribution fédérale du SEFRI s'élève à 60 % des coûts donnant droit à une subvention. Le décompte de l'année d'examen 2024 a été remis au SEFRI fin février 2025 avec une contribution fédérale calculée d'environ CHF 321'000. Sur la base des dispositions relatives à la constitution de réserves, il faut s'attendre – comme les années précédentes – à une réduction de la contribution d'environ CHF 73'700, ce qui ramènerait la contribution fédérale effective à environ CHF 247'500. Comme il existe toujours une certaine incertitude quant à l'imputation des coûts donnant droit à des subventions, une contribution fédérale correspondant à environ 95 % du montant attendu, soit CHF 235'100.00, a été comptabilisée – également de manière analogue aux années précédentes – selon le principe de précaution. Il s'avère que la contribution fédérale budgétée d'environ CHF 302'000, y compris la prise en compte d'une réduction à la suite de la constitution de réserves, était trop élevée.

Les dépenses du secrétariat général sont inférieures d'environ CHF 65'500 à celles prévues au budget. Cela est dû au petit nombre de candidates et candidats ainsi qu'au travail bien rodé du Secrétariat d'examens. Par ailleurs, les frais de matériel, tels que les frais d'impression et d'expédition, ont été transférés au niveau des « prestations de services », ce qui réduit les charges au sein du secrétariat général mais augmente en même temps celles des « prestations de services ». Les dépenses supplémentaires d'environ CHF 7'000 pour les frais des expertes et experts aux examens (EXE) s'expliquent par la formation EXE / échange d'expérience organisée de manière centralisée à Berne. Pour la cérémonie de remise des diplômes également, on constate à nouveau un dépassement du budget d'environ CHF 6'000 en raison du nombre élevé de participantes et participants.

Les comptes annuels 2024 montrent que la situation financière de l'association FPS ap TP est stable. Si le nombre de candidates et candidats est suffisamment élevé, les recettes provenant des taxes d'examen permettent de couvrir les charges de l'organisation des examens et des organes de l'association. Le calcul des réserves du SEFRI conduit cependant à une réduction massive des contributions fédérales. Selon le SEFRI, l'objectif d'une organisation d'examens subventionnée par le SEFRI ne doit pas être de réaliser des bénéfices et de constituer des réserves importantes. Des investissements supplémentaires dans la qualité et le développement de l'organisation d'examens doivent permettre de garantir un standard élevé à l'avenir également. L'association FPS ap est critique vis-à-vis du changement de pratique en matière de subventions (réduction de la réserve) annoncé pour 2026.

Budget 2025

Après prise en compte d'une nouvelle réduction de la contribution du SEFRI de CHF 54'700 et sur la base du nombre attendu de 179 candidats, le budget 2025 prévoit (voir dernière page) une perte de CHF 10'780. Des investissements dans l'optimisation des processus au sein de l'organisation des examens, mais surtout dans le domaine de la formation des expertes et experts, doivent permettre de maintenir la haute qualité de l'examen professionnel.

La présentation du budget et des comptes annuels a été adaptée ou simplifiée pour 2025. L'association et l'organisation d'examen ne sont désormais plus présentées dans deux colonnes, mais à l'intérieur des comptes correspondants.

ROD TREUHAND

Rapport de l'organe de révision relatif au résultat de l'audit des comptes annuels 2024

A l'Assemblée des délégués de

l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la conformité des comptes annuels de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels se soldent par une perte de Fr. 21'641.95, avec un actif et un passif de Fr. 113'059.18.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au comité. Cette responsabilité comporte la conception, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne en relation avec l'établissement des comptes annuels; ceux-ci doivent être exempts d'anomalies significatives résultant de violations ou d'erreurs. Par ailleurs, le comité est responsable du choix et de l'application des méthodes de présentation des comptes annuels conformes ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

Notre responsabilité consiste à délivrer une opinion d'audit sur les comptes annuels basée sur nos contrôles. Nous avons effectué notre audit en conformité avec les dispositions legale. Après cela, nous sommes tenus de planifier et d'exécuter la révision de manière à obtenir une certitude suffisante que les comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Une révision comporte l'exécution d'opérations d'audit dans le but d'obtenir des éléments probants concernant les valeurs déclarées et autres indications contenues dans les comptes annuels. Le choix des opérations d'audit relève de l'appréciation du réviseur, conformément à sa mission. Ceci implique une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels résultant de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le réviseur prend en considération le système de contrôle interne, dans la mesure où celui-ci est déterminant pour l'établissement des comptes annuels, ceci pour déterminer les opérations d'audit correspondant aux circonstances mais non pas pour émettre une opinion d'audit au sujet de l'existence et de l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend par ailleurs l'évaluation de l'opportunité des méthodes de présentation des comptes annuels utilisées, de la vraisemblance des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans son ensemble. Nous sommes d'avis que les éléments probants obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour exprimer notre opinion d'audit.

Aux termes de notre évaluation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 correspondent à la législation suisse.

Urtenen-Schönbühl, le 21 mars 2025

ROD Treuhand AG

Verena Langenegger
réviseur agréé
Reviseur responsable

Matthias Kummer
réviseur agréé

Budget 2025

Nombre de candidates et candidats : 179	**Total**
PRODUITS	
Cotisations des membres	5’500.00
Accréditation	2’500.00
Cérémonie de remise des diplômes	5’000.00
Frais d’examen	301’500.00
Contribution du SEFRI	298’700.00
Autres produits	0.00
Pertes sur créances	0.00
TOTAL PRODUITS	**613’200.00**
DÉPENSES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	
Secrétariat général	35’000.00
Secrétariat d’examens	279’350.00
Comptabilité	12’000.00
Frais administratifs	6’500.00
TOTAL DÉPENSES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	**332’850.00**
CHARGES DE PERSONNEL	
Charges comité / commission AQ	16’000.00
Charges des experts aux examens	176’650.00
Frais experts aux examens	16’100.00
Frais comité / commission AQ	5’000.00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	**213’950.00**
CHARGES ASSURANCES SOCIALES	
Charges assurances sociales	4’200.00
TOTAL CHARGES ASSURANCES SOCIALES	**4’200.00**
SERVICES	
Charges des locaux	15’000.00
Frais de traduction	5’000.00
Frais d’impression et d’envoi / copies	6’000.00
Page d’accueil / communication	10’000.00
Révision	1’500.00
Conseil externe	5’000.00
Événements	29’480.00
Charges d’exploitation diverses	1’000.00
Amortissements	0.00
Charges d’intérêts sur prêts	0.00
TOTAL SERVICES	**72’980.00**
TOTAL CHARGES	**623’980.00**
Charges exceptionnelles	0.00
Produits exceptionnels	0.00
TOTAL CHARGES + PRODUITS EXCEP.	**0.00**
BÉNÉFICE / PERTE	**10’780.00**